

Genève, le 31 octobre 2019

Aux représentant-e-s des médias

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### **Audit de performance du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) et du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC)**

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Jeudi 7 novembre 2019 à 9 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/21 : Amandolier)

Saisie d'une communication citoyenne portant sur la gestion du Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC), la Cour s'est intéressée à cette thématique sous l'angle de l'audit de performance afin de traiter les critères d'économie, d'efficience et d'efficacité (art. 40 al. 1 et 2 de la loi sur la surveillance de l'État). Sur une base de comparaison, mais également d'efficience potentielle, la Cour a décidé d'étendre le champ de son investigation auprès du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC).

L'objectif principal de cet audit de performance a été de s'assurer que l'organisation, la gestion et les processus mis en place respectivement au sein du FCAC et du FMAC sont non seulement conformes aux buts qui leur ont été fixés, mais permettent également d'atteindre ceux-ci de la façon la plus efficiente possible.

Les travaux de la Cour ont couvert les domaines suivants pour chacun des deux fonds :

- L'acquisition d'œuvres mobiles et la commande d'œuvres intégrées dans l'espace public ;
- La diffusion des œuvres acquises ou commandées ;
- La conservation, le stockage et la restauration des œuvres acquises ou commandées.

En outre, la Cour a analysé les modalités de la coopération entre le FCAC et le FMAC.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE  
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*  
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)